

QUESTIONS / REPONSES SUR VOS DECHETS DE SOINSINFECTIEUX(DASRI)

Puis-je utiliser autre chose qu'une boîte jaune?

NON : tout autre récipient qu'une boîte jaune homologuée fait courir un risque aux personnes qui pourraient les manipuler (vous-même et votre entourage proche, professionnels chargés de la collecte et du tri des ordures ménagères, usagers de la voie publique...). De plus, il ne serait pas repris par les points de collecte.

Comment se procurer les boîtes jaunes ?

Les boîtes nécessaires vous sont remises gratuitement par votre pharmacien lors de la délivrance de votre traitement.

Existe-t-il des situations dans lesquelles je peux recevoir directement une boîte jaune sans avoir recours au circuit pharmaceutique?

OUI : c'est le cas des patients qui utilisent une pompe à insuline: le collecteur est fourni avec les consommables par les prestataires de service (cette fourniture est comprise dans le forfait pris en charge par la Sécurité sociale). Les patients bénéficiant de ce dispositif doivent continuer à suivre le circuit habituellement utilisé.

Que puis-je mettre dans ma boîte jaune?

Les DASRI perforants : aiguilles à stylos et seringues, lancettes, cathéters ou seringues pré-montées avec aiguilles. Les cotons, les compresses et les bandelettes..., ne sont pas concernés ; il est recommandé de les placer dans un sac en plastique étanche, qui doit être ensuite fermé après en avoir évacué l'air. Le sac peut ensuite être jeté dans la poubelle destinée aux ordures ménagères.

Pourquoi ces boîtes sont-elles plus sûres qu'un autre récipient ?

Ces boîtes répondent à des normes de sécurité, en particulier avec un système de double fermeture. Un premier dispositif provisoire vous permet, après chaque soin, de fermer l'orifice, ce qui garantit le respect des conditions d'hygiène et de sécurité. Lorsque la limite de remplissage de la boîte est atteinte, une seconde fermeture définitive doit absolument être activée. Ce point est très important car il permet un transport, puis une élimination des déchets en toute sécurité.

Combien de temps puis-je garder ma boîte jaune à la maison avant fermeture définitive?

Vous pouvez garder votre boîte jaune tant que la limite de remplissage n'est pas atteinte, en prenant la précaution d'actionner la fermeture provisoire après chaque ajout de DASRI perforant. Vous devez éviter de stocker vos déchets de soins plus de 3 mois après la fermeture définitive de la boîte. Cette boîte doit être conservée dans un endroit ventilé, éloigné de toute source de chaleur et en particulier hors de portée des enfants.

Mon professionnel de santé (infirmier, médecin) peut-il utiliser ma boîte jaune pour les déchets produits lors d'un acte de soin?

NON : ces boîtes ne sont destinées à recevoir que les DASRI des patients en auto-traitement. Les professionnels de santé ont une obligation légale de gérer eux-mêmes leurs propres déchets, même s'ils sont produits chez un patient en auto-traitement lors d'une visite à domicile.

Ma boîte jaune étant sécurisée, puis-je quand même la mettre dans ma poubelle d'ordures ménagères ?

NON : les déchets de soins ne sont pas considérés comme des ordures ménagères classiques mais comme des déchets dangereux. Même si la boîte jaune est sécurisée, elle doit suivre une filière d'élimination spécifique permettant de préserver tant la santé publique que l'environnement.

Où puis-je trouver un point de collecte pour déposer ma boîte jaune?



Les coordonnées du point de collecte DASTRI* le plus proche sont accessibles :

- sur le site www.dastri.fr : [« Où rapporter ma boîte »](#)
- au 08 00 664 664 (numéro gratuit)



- auprès de son pharmacien

Mon anonymat est-il respecté?

OUI : pour garantir une traçabilité, les boîtes de déchets de soins sont identifiées de façon anonyme pour suivre chaque étape de leur élimination. Seul le pharmacien soumis au secret professionnel a connaissance du nom du bénéficiaire de la boîte.

Comment est gérée cette filière?

Cette filière est financée et organisée par les exploitants de médicaments et les fabricants de dispositifs médicaux perforants. Elle est gérée par un ou plusieurs éco-organisme agréé(s) et est gratuite pour les patients en auto-traitement.

[Si je suis seul et ne peux me déplacer pour des raisons de santé, comment puis-je acheminer ma boîte jaune à un point de collecte?](#)

Toute personne de votre entourage, qu'il s'agisse notamment d'un professionnel de santé lors d'une visite à domicile ou d'une personne de votre famille, peut rapporter votre boîte jaune dans un point de collecte.